

Nouvelles du CNRS

Philippe Biane, Rémi Carles

Session d'automne 2013

Remplacement

Suite au départ d'Hermine Biermé après la session de printemps 2013 (élue dans le collège B2 en 2012), la section a examiné deux candidatures déposées au cours de l'été, et a élu Elodie Brunel-Piccinini, MCF à l'université Montpellier 2. Elle a siégé pour la première fois lors du concours de recrutement des chercheurs 2014.

Chercheurs

Tous les chercheurs recrutés en 2013 ont été titularisés. Sur 16 chargés de recherche deuxième classe ayant demandé leur promotion, 15 ont été promus, une demande ayant reçu un avis défavorable de la section. 43 dossiers d'évaluation à mi-vague ont été examinés. Environ 93% des dossiers ont reçu un avis favorable. L'absence d'avis favorable donne systématiquement lieu à un suivi spécifique. Quatre dossiers ayant reçu un avis différé au printemps 2013 ont été à nouveau examinés : trois ont reçu un avis favorable, et un, un avis réservé faute de dossier déposé.

Voici les résultats relatifs aux promotions des directeurs de recherche :

Promotion DR1 (28 candidats, dont 4 femmes)

1. Ahmed ABBES, Olivier CATONI, Zoé CHATZIDAKIS, Hélène FRANKOWSKA, Frédéric PATRAS, Pierre PICCO, Laurent STOLOVITCH, 8. David LANNES, 9. Eric LEICHTNAM.

Promotion DRCE1 (12 candidats, dont 3 femmes)

1. Patrice PHILIPPON.

Promotion DRCE2 (4 candidats, dont 1 femme)

1. Étienne GHYS

Les sept premiers classés à la promotion DR1 ont été promus par la suite, ainsi que chacun des deux candidats classés pour une promotion DRCE.

Médailles

La section a proposé,

- pour la médaille de bronze : Vincent Calvez (CR à l'UMPA, ENS Lyon) ;
- pour la médaille d'argent : Mireille Bousquet-Mélou (DR au LaBRI, Université de Bordeaux).

Ces médailles ont été décernées par le CNRS au printemps 2014.

AERES

Lors de la session d'automne 2012, la section avait voté une motion (disponible, ainsi que toutes les autres, sur la site de la section <http://cn.math.cnrs.fr/>) demandant la présence systématique

d'un élu C dans les comités de visite AERES. Au printemps 2013, en vue de la vague E, l'AERES a sollicité pour chaque site évalué le nom d'un membre A ou B, et le nom d'un élu C. Au final, l'AERES n'a convoqué un élu C que dans le cas d'un laboratoire de la vague E.

Concours chercheurs 2014

Pour la troisième année, le concours CR se déroule en trois étapes :

- jury d'admissibilité sur dossier (JAD) : après examen des dossiers de candidatures, le jury convoque un certain nombre de candidats pour une audition ;
- jury d'admissibilité : après audition, le jury procède à un classement ;
- jury d'admission.

La possibilité de JAD pour les concours DR n'est pas prévue par la loi, aussi le jury a-t-il choisi de ne pas auditionner les candidats DR. La section 41 tient à affirmer que la liste des candidats auditionnés aux concours CR est établie suivant des critères et des profils spécifiques, et ne peut, en conséquence, servir de référence dans un contexte différent et pour d'autres concours. Les auditions ont eu lieu à l'IHP le 24 mars. La section tient à remercier cet institut pour son soutien.

La liste des candidats admissibles est consultable sur le site de la section :

<http://cn.math.cnrs.fr/>

Pour le concours 41/02 (8 postes de CR2), 221 candidatures ont été examinées (dont 39 femmes, soit 18%, et 63 thèses soutenues à l'étranger, soit 29%). Parmi les 39 candidats retenus en vue d'une audition, 5 femmes (13%), 5 thèses étrangères (13%). En liste principale, on trouve 1 femme (12,5%), 2 thèses étrangères (25%).

Pour le concours 41/03 (2 postes de CR2 sur des thématiques d'interactions des mathématiques en relation avec d'autres disciplines), 130 dossiers ont été examinés (30 femmes, soit 23%, 34 thèses étrangères, 26%), 26 candidats ont été retenus en vue d'une audition (9 femmes, 35%, 2 thèses étrangères, 8%). En liste principale, un homme et une femme, ayant effectué leur thèse en France.

Pour le concours 41/04 (1 postes de CR2 pour un laboratoire relevant des sciences de l'information : mathématiques pour les sciences de l'information), 64 dossiers ont été examinés (18 femmes, soit 28%, 20 thèses étrangères, 31%), 13 candidats ont été retenus en vue d'une audition (4 femmes, 8%, 3 thèses étrangères, 23%). En liste principale, 1 homme ayant effectué sa thèse à l'étranger.

Pour le concours 41/01 (6 postes de DR2), 92 dossiers ont été examinés (15 femmes, 16%). En liste principale, 6 CR1 ont été classés (1 femme, 16%).

La pression est très forte sur l'ensemble des concours, et le jury souligne la qualité très élevée des dossiers. Les perspectives annoncées par la direction de l'INSMI vont plutôt dans le sens d'une baisse du nombre de postes mis au concours, à la fois en CR et en DR. Même si l'habilitation ne fait pas partie des diplômes requis pour la candidature aux postes de DR2, en être titulaire est une indication forte de l'implication dans la formation par la recherche, et la section y est particulièrement sensible.

Délégations CNRS

Conformément à la demande faite par la section auprès de l'INSMI au printemps 2013, l'ensemble de la section a participé à l'évaluation des demandes de délégation CNRS cette année, en évitant les conflits d'intérêts (typiquement, personne n'a évalué une demande issue de son site d'appartenance).

Nous soulignons l'importance, au moment de l'évaluation, de faire apparaître clairement les données suivantes :

- décharges au cours des quatre années précédentes (pas uniquement délégations CNRS) ;

– motif de la demande, avec description du projet.

Rappelons qu'une liste de critères prioritaires est consultable sur la page de la section :

<http://cn.math.cnrs.fr/Doc/criteres-delegations.pdf>

Enfin, les informations rappelées ci-dessus sont automatiquement disponibles pour les rapporteurs si les demandeurs ont fourni dans leur dossier la fiche signalétique demandée par l'INSMI.

La section 41 du comité national effectue une évaluation des demandes, qui remonte ensuite à l'INSMI. Les arbitrages se font par site (selon la définition de site du CNRS) ; au final, il s'agit d'un projet commun entre le CNRS et les établissements.

Session de printemps 2014

Suite à la vague E de l'AERES, la section a examiné les demandes de renouvellement d'association au CNRS des laboratoires concernés (périphérie parisienne, Lille, Montpellier). Toutes les demandes ont reçu un avis très favorable.

81 dossiers d'évaluation à vague (10 semestres) ont été évalués. Environ 90% ont reçu un avis favorable. Deux dossiers ayant reçu un avis différé à l'automne 2013 ont été à nouveau examinés : les deux ont reçu un avis favorable.

Sur quatre demandes de renouvellement de GDR, la section a émis trois avis très favorables, et un avis favorable. Sur quatre demandes de création de GDR, la section a émis deux avis très favorables, un avis favorable, et ne s'est pas prononcée sur la quatrième demande, ses liens avec la communauté mathématique étant trop peu développés.